

## PROCÈS-VERBAL

**Assemblée Générale Ordinaire de Softimat s.a. tenue le 28 mai 2019 à 16h30  
au siège social de la société, 435 Chaussée de Louvain à 1380 Lasne**

### BUREAU

La séance est ouverte à seize heures trente (16h30) sous la présidence de Monsieur Bernard Lescot qui désigne comme secrétaire Monsieur Nicolas Logé, administrateur délégué.

Le Président désigne comme scrutateurs Monsieur ..... Hedwig Verwilghen

Monsieur ..... Bart Theberath

Le Président constate que la liste de présence est signée par les actionnaires ou leurs mandataires. Cette liste est arrêtée et signée par les membres du bureau. La liste de présence ainsi que les procurations sont annexées au procès-verbal.

### COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

Sont présents ou représentés, les actionnaires suivants, possédant le nombre d'actions ci-après indiqué :

Nom	Actions
1. Bernard Lescot	1.330.100
2. Smart Invest Consulting Sprl représentée par Nicolas Logé	692.553
3. Nicolas Logé	273.004
4. Pierre Herpain représenté par Bernard Lescot	180.000
5. Bart Theberath	160.000
<del>6. Peter Theberath</del>	<del>50.000</del>
9. Hedwig Verwilghen	47.499
7. Jean-Christophe Dubois	6.144
8. Pietro Nuotatore	651
soit ensemble <u>2.689.951</u> actions représentant <u>53,65%</u> du capital.	

Les comptes annuels, rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire ainsi que la publication légale de convocation sont déposés sur le bureau du Président.

### EXPOSÉ DU PRÉSIDENT

I. Monsieur le Président confirme que la présente assemblée a pour ordre du jour :

- Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018
- Proposition d'approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 et l'affectation du résultat
- Proposition de donner décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice 2018
- Divers.

II. La convocation contenant l'ordre du jour a été faite et publiée dans le Moniteur Belge du 26 avril 2019

Le Président dépose le numéro justificatif sur le bureau.

Les actionnaires en nom ont reçu leur convocation par courrier.

Le Président constate que l'assemblée a été valablement convoquée.

III. Le Président rappelle que chaque action donne droit à une voix.

IV. Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.

Le Président constate, et l'assemblée reconnaît, que toutes les formalités ont été remplies, que l'assemblée se trouve régulièrement constituée et qu'elle est apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

V. L'assemblée passe ensuite à l'examen point par point de l'ordre du jour.

1. Rapport de gestion et rapport du commissaire pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2018

L'administrateur délégué rappelle les événements importants qui ont marqué l'année 2018 et fait une présentation générale sur les activités et résultats de la société au cours de l'exercice écoulé.

Les actionnaires ont reçu les rapports de gestion du conseil d'administration et du commissaire relatifs aux comptes sociaux et consolidés, ainsi que les comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2018 conformément aux dispositions légales.

L'assemblée renonce à entendre la lecture des rapports de gestion du conseil d'administration et des rapports du commissaire.

Le Président donne ensuite la parole aux actionnaires qui ont des observations ou des renseignements à demander sur les rapports et le projet de comptes annuels 2018. Il est répondu à ces différentes questions.

Le Président déclare la discussion close et invite l'assemblée à passer à l'examen des résolutions à prendre.

## RÉSOLUTIONS

2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 et affectation du résultat

L'assemblée approuve les comptes annuels de l'exercice 2018 ainsi que l'affectation du résultat proposée par le conseil d'administration : le résultat à affecter pour l'exercice 2018, soit en tenant compte du report des exercices précédents -13.596.918 euros, est reporté à nouveau.

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :

2.689.951

Proportion du capital représenté par ces votes :

53,65%

Nombre total de votes valablement exprimés :

2.689.951

Nombre de votes exprimés :

Pour la décision  
2.481.801

Contre la décision  
208.150

Abstentions  
/

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 92,26 % des voix.

3. Décharge aux administrateurs et a commissaire pour l'exercice 2018

- a) L'assemblée donne successivement décharge à chacun des administrateurs en fonction pour l'exercice 2018.
- b) L'assemblée donne décharge au commissaire en fonction durant l'exercice 2018, la société civile ayant emprunté la forme d'une société coopérative à responsabilité limitée, Fondu, Pyl, Stassin & Cie, représentée par M. Jacques Lenoir.

VOTE :

Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés :

2.689.951

Proportion du capital représenté par ces votes :

53,65%

Nombre total de votes valablement exprimés :

2.689.951

Nombre de votes exprimés :

Pour la décision  
2.475.657

Contre la décision  
208.150

Abstentions  
6.144

Cette décision a été adoptée avec une majorité de 92,29 % des voix.

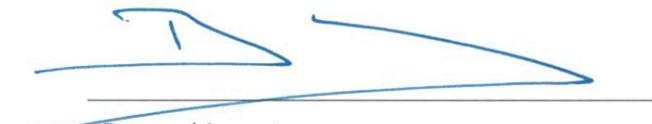
DIVERS

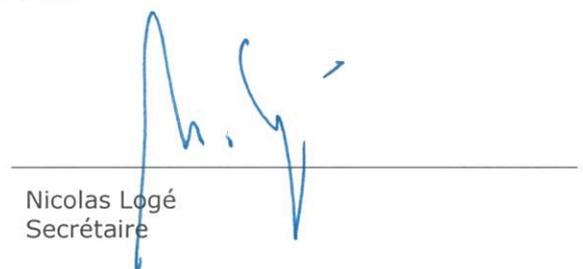
[Aucun point divers n'est évoqué]

\*  
\* \*

Le procès-verbal est signé par les membres du bureau ainsi que par les scrutateurs et les actionnaires qui le demandent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 45.

  
Bernard Lescot  
Président

  
Nicolas Logé  
Secrétaire

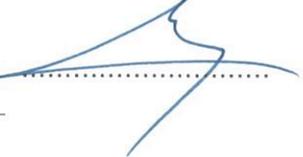
  
.....  
Scrutateur VERWINCKENS, JF

  
.....  
Scrutateur THEBERATH BART

Annexes : Liste de présence  
Copie des procurations

## LISTE DE PRÉSENCE

Sont présents ou représentés les actionnaires suivants, possédant le nombre d'actions ci-après indiqué:

<u>Nom</u>	<u>Actions</u>	<u>Signature</u>
1. Bernard Lescot	1 330 100	
2. Smart Invest Consulting Sprl représentée par Nicolas Logé	692 553	
3. Nicolas Logé	273 004	
4. Pierre Herpain représenté par Bernard Lescot	180 000	
5. Bart Theberath	160 000	
7. Hedwig Verwilghen	47 499	
8. Jean-Christophe Dubois	6 144	
9. Pietro Nuotatore	651	
	<b>2 689 951</b>	